

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉSENTE DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA TAXATION DE L'ÉNERGIE

Face à la réduction des taxes sur l'énergie dans de nombreux États membres, la Commission européenne a présenté des lignes directrices concernant la taxation de l'énergie.

Dans une lettre, la Commission déclare que :

- la nouvelle directive sur la TVA, en vigueur depuis le 06/04, prévoit un taux de TVA réduit (minimum 5 %) pour le gaz naturel, l'électricité et le chauffage urbain, ainsi que pour les panneaux solaires et certains systèmes de chauffage écologiques. Cependant, les États membres ne peuvent pas appliquer plus de deux taux de TVA réduits différents et les carburants ne peuvent malheureusement pas bénéficier de taux réduits. La Commission rappelle que les États membres doivent supprimer progressivement les taux réduits pour les combustibles fossiles d'ici 2030.
- le cadre actuel de la directive sur la taxation de l'énergie (DTE) permet des réductions pour les carburants, sous réserve de taux d'imposition minimaux. Le Conseil peut habiliter un État membre à appliquer des réductions temporaires inférieures aux niveaux de taxation minimaux. Notre fédération étudie les possibilités de réduction temporaire des taux dans notre pays.



LA CAMPAGNE DE RELANCE DU SECTEUR DES AUTOCARS CONTINUE

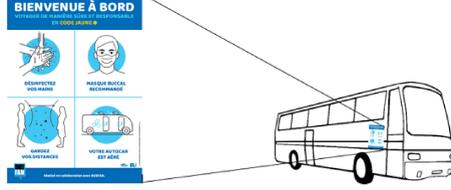
Cette semaine également, notre campagne de relance pour Busfan.be reste visible dans les médias. Notre objectif : donner encore plus envie au grand public de (re)voyager en car.

Jusqu'en fin mai, La Dernière Heure, le quotidien Het Nieuwsblad et la chaîne 'Evenaar TV' diffuseront des reportages inspirants sur les 2 voyages de groupes que nous avons organisés en septembre 2021.

Campagne pour les francophones :

- La Dernière Heure a publié samedi passé son 3^{ème} reportage sur notre voyage Busfan
- Sur www.dhnet.be se trouve [le même reportage en ligne](#)

Curieux de la suite de notre campagne Busfan ? [Suivez Busfan Voyages sur Facebook](#)



NOUVEAUX AUTOCOLLANTS SUR LES MESURES EN CODE JAUNE - *rappel*

Depuis l'entrée en vigueur du code jaune en Belgique et du nouveau protocole pour le secteur des autocars, les mesures de sécurité pour les passagers à bord du véhicule se sont assouplies. C'est pourquoi nous avons distribué auprès de nos membres un autocollant adapté, qui rappelle les mesures de sécurité applicables aujourd'hui en code jaune.

Nos membres peuvent commander des autocollants supplémentaires à l'aide du [formulaire de commande en ligne](#)

PARIS : nouveaux tarifs pour le stationnement des autocars

A partir du 01/05, de **nouveaux tarifs** seront applicables à Paris pour les parkings d'autocars. Les exploitants roulant avec des autocars **EURO VI** bénéficieront d'une réduction substantielle (>50 %) s'ils se rendent régulièrement à Paris avec ces véhicules et s'ils prennent un abonnement. En effet, cet abonnement offre une réduction substantielle pour les véhicules propres ou peu polluants. En outre, l'exploitant paie uniquement la durée de stationnement utilisée.

Consultez le [manuel du PASS Autocars pour en savoir plus](#)

VENISE : droit d'accès de 10 euros

Les autorités vénitienes planchent actuellement sur des dispositions visant à faire payer jusqu'à 10 euros le droit d'accès aux touristes d'un jour. L'objectif est de maîtriser le tourisme, alors que le nombre de visiteurs a atteint un niveau pré-corona pendant le week-end de Pâques. Le système de réservation sera lancé en juin, avec une période d'essai de six mois, avant une réelle entrée en vigueur prévue en janvier 2023.



RALLYE DES MÉTIERS : 200 élèves conduisent un bus sous l'impulsion du Fonds social

Les 25 et 28 avril, le rallye des métiers 'On The Move' a eu lieu pour la 5^{ème} fois. 200 élèves de 4^{ème} secondaire ont pu découvrir, à Wijnegem, des métiers du secteur du transport. Ils ont également pu se retrouver au volant d'un bus. Vu la grave pénurie de chauffeurs de bus, il est très intéressant pour notre secteur que des élèves puissent retrousser leurs manches lors d'une telle journée. « Le but d'une journée comme celle-ci est de planter une graine », déclare Elisabeth Salaets, conseillère sectorielle du Fonds social Bus & Car. « Nous donnons à ces étudiants une vue d'ensemble du marché du travail et leur faisons découvrir des métiers qu'ils connaissent moins bien, comme celui de chauffeur de bus. »

Vous trouverez plus d'infos sur le rallye des métiers dans le prochain Car & Bus e-zine.

WORKSHOP GRAND EST : 10/05 - Bruxelles

La région Grand Est dans le nord de la France invite les exploitants d'autocars à venir découvrir ses nouveautés touristiques le mardi 10/05 en soirée à Bruxelles. Vous serez reçus par des professionnels représentant l'Alsace, la Lorraine, les Ardennes françaises, les Vosges et la Champagne.

Plus d'infos et inscriptions



CAR & BUS E-ZINE : excursion au Belgian Chocolate Village à Bruxelles

Le Belgian Chocolate Village est situé dans l'ancienne Biscuiterie art-déco Victoria, il invite votre groupe à découvrir le chocolat à travers un parcours interactif, une serre tropicale et la rencontre avec un chocolatier. Le parcours scénographique permet de découvrir les étapes de la fabrication du chocolat, ses utilisations, son histoire, ses bienfaits, son économie et sa diversité.

Lire l'article sur le [Belgian Chocolate Village](#)

Recevez les prochains e-zines dans votre boîte mail

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Conseil consultatif FBAA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

